

# Évaluer pour mieux apprendre



**Philippe TAILLARD**  
RÉDACTEUR EN CHEF

L'évaluation des élèves constitue une part intégrale du processus d'enseignement. Souvent associée à la notation, ce couple ne fait pourtant pas bon ménage. D'une fiabilité très relative pour mesurer les acquis, la notation a des effets contre-productifs en termes d'apprentissage. Les enseignants considèrent pourtant la note comme un instrument de motivation extrinsèque. Un exemple : à la création des enseignements d'exploration en 2010, de nombreux enseignants ont voulu à tout prix évaluer et noter les élèves sous prétexte que, sans notes, ceux-ci ne s'impliqueraient pas dans ce nouvel enseignement. Pas de notation, pas de motivation !

Où est le leurre ? La notation est ancrée dans les pratiques du système éducatif depuis longtemps. Elle est très synthétique, simple et universelle. Et c'est ce qui en a fait son succès. Quand un parent voit une note de 15/20, il est immédiatement rassuré, mais n'a aucune idée des compétences que son enfant maîtrise – ou pas. Quand un élève découvre sa moyenne, il est satisfait – ou pas –, se situe par rapport au reste de la classe, mais sait-il ce qu'il maîtrise insuffisamment pour la suite de sa scolarité ? Non. En fait, la notation est le plus souvent le résultat d'un contrôle *a posteriori* qui trie les élèves plus qu'il n'évalue leurs acquis pour ajuster les enseignements et les apprentissages.

Évaluer n'est donc pas noter. Évaluer – sans comparer ni classer –, c'est prélever des informations pour en faire quelque chose d'utile pédagogiquement. Ce peut être, pour l'enseignant, vérifier la compréhension des élèves, voir des signes de décrochage, réguler son action d'enseigner (évaluation diagnostique) ou apporter à celui qui

apprend une meilleure maîtrise de son apprentissage (évaluation formative). Ces évaluations, qualifiées « d'évaluation pour les apprentissages », permettent d'ajuster l'enseignement pour faire progresser les apprentissages. L'erreur de l'élève y est une information sur les apprentissages en cours et non une faute fatale. L'article « Évaluation instantanée des apprentissages » du dossier spécial l'illustre parfaitement. En fonction des résultats de l'évaluation, l'enseignant adapte son cours avec des remédiations individuelles ou collectives. L'évaluation permet à chaque élève de participer au cours sans craindre d'être jugé et de savoir où il se situe dans ses apprentissages. C'est un aspect très important ; la réalisation d'un travail, avec la connaissance immédiate et ciblée du résultat, permet d'améliorer sensiblement la performance de l'élève.

L'évaluation par compétence s'inscrit aussi dans cette logique positive. Benoît Pascal, dans l'article « Donnez des couleurs à vos compétences ! », montre que les élèves identifient beaucoup plus facilement leurs points forts et leurs points faibles. Il leur est plus facile de progresser quand ils savent exactement où porter l'effort. Ils constatent qu'ils maîtrisent déjà des compétences, ce qui les valorise et les encourage à progresser dans d'autres domaines.

Évaluer, c'est aider et accompagner tous les élèves dans leur développement, car « tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser », nous rappelle le Code de l'éducation.

*P. Taillard*

Vos réactions : [philippe.taillard@reseau-canope.fr](mailto:philippe.taillard@reseau-canope.fr)

## TECHNOLOGIE

est une publication de Réseau Canopé, 1, avenue du Futuroscope  
Téléport 1 – CS 80158  
86961 Futuroscope Cedex  
Tél. 05 49 49 78 78  
Fax. 05 49 49 75 05  
Courriels :  
[revues@reseau-canope.fr](mailto:revues@reseau-canope.fr)  
[revue.technologie@reseau-canope.fr](mailto:revue.technologie@reseau-canope.fr)

Les articles publiés dans cette revue n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Marc Merriaux

### RÉALISATION

Canopé Chasseneuil/DETP

### ÉQUIPE DE RÉDACTION

Sous l'égide de l'Inspection générale des sciences et techniques industrielles représentée par Jean-Michel Schmitt, inspecteur général de l'Éducation nationale

### RÉDACTEUR EN CHEF

Philippe Taillard, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional STI, délégué académique au numérique  
Tél. 06 08 22 50 35 (vendredi après-midi)

### RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Stéphane Gaston, chef de travaux au lycée Gustave-Ferrié de Paris (75010)

### ASSISTANTE DE RÉDACTION

Valérie Pérez, professeur agrégé de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois (93)

### RÉDACTEURS

Éric Félice, chef de travaux au lycée Amyot-d'Inville de Senlis (60)

William Fourmental, professeur de sciences industrielles de l'ingénieur à l'IUT de Cachan (94)

Loïc Josse, professeur de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée Louis-Le-Grand (75005)

Benoît Pascal, professeur de technologie au collège Eugène-Chevreur de L'Hay-les-Roses (94)

Jérôme Prouzat, inspecteur de l'Éducation nationale STI

Jacques Riot, professeur agrégé de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée Jean-Macé de Vitry-sur-Seine (94)

Christophe Ultré, professeur de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée La Martinière-Diderot de Lyon (69001)

Jonathan Van Rhijn, professeur agrégé de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée Gustave-Eiffel de Cachan (94)

### SECRETARIAT DE RÉDACTION

Michel Zelveler

### MISE EN PAGES

Michaël Barbay

### IMPRESSION

Jouve 1, rue du Docteur-Sauvé, 53100 Mayenne

### RÉGIE PUBLICITAIRE ET PARTENARIATS

Catherine Rastier Tél. 05 49 49 78 55  
[catherine.rastier@reseau-canope.fr](mailto:catherine.rastier@reseau-canope.fr)

### RELATIONS ABONNÉS

Renseignements  
Tél. 03 44 62 43 98 Fax 03 44 12 57 70  
Courriel : [abonnement@reseau-canope.fr](mailto:abonnement@reseau-canope.fr)

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2016  
ISSN 0768-9454 CPPAP 0708 B 07953  
© Réseau Canopé, 2016

Dans un souci de développement durable, *Technologie* est imprimé sur des papiers certifiés PEFC.